

CORRESPONDANCE.

Lettre à propos du *Lai sur la mort de Jean I^{er}*.

Paris, le 12 mars 1857.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

En lisant dans le dernier numéro de la *Revue du Lyonnais*, l'intéressant article que M. George de Soultrait a publié sous le titre de *Lai sur la mort de Jean I^{er}, duc de Bourbon, comte de Forez*, je me suis rappelé que j'avais moi-même publié ce lai avant l'*Ancien Bourbonnais*, dans l'*Histoire du Forez*, t. II, p. 48, d'après les manuscrits de De la Mure, qui n'en faisait pas, il est vrai, connaître l'auteur.

J'ai conféré l'édition de M. de Soultrait avec la mienne, et j'ai constaté entre elles des variantes importantes, qui, en se combinant, permettraient peut-être de donner une restitution plus satisfaisante de ce précieux document.

Ainsi, les 6^e et 7^e vers de la première strophe de la version de De la Mure, me semblent préférables à ceux publiés par M. de Soultrait. Les voici :

Les faux Anglois, par leur grand' tyranie,
Après qu'ont eu de la rançon partie,
Dix-huit ans, etc.

Je trouve aussi moins rudes les deux premiers vers de la deuxième strophe dans la version de De la Mure :

Il m'est advis que c'est grand' pitié
Qu'ainsi soit mort, jeune, vaillant et bon....

Enfin, dans la troisième strophe, quatrième vers, je crois qu'on doit préférer encore la version de De la Mure :

Duc à présent, après luy, de Bourbon.

Par contre, la version que j'ai publiée renferme des passages très-défectueux, mais que la version de M. de Soultrait permet de rectifier.

Veuillez agréer mes civilités.

AUG. BERNARD.

P. S. Je viens de rencontrer aujourd'hui même, à la bibliothèque nationale, l'archiviste de l'Allier, et il m'a appris que l'original du lai en question se trouve dans un registre de son dépôt, à Moulins. Il est donc facile d'en avoir une version authentique.